



**COMMUNE DE
RAEDERSHEIM**

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann-Guebwiller

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAEDERSHEIM
SEANCE DU 02 MARS 2017**

Nombre de Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présents : 9

Procuration(s) : 5

Le **deux mars deux mille seize**, à 20h15, le Conseil Municipal de RAEDERSHEIM est assemblé en séance ordinaire après convocation légale en date du 23 février 2017 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REYMANN, Maire.

Présents :

Mr Jean-Marie **REYMANN**, Maire.

Mr Jean-Paul **BEREUTER**, Mme Marie-Paule **THOMAS**, Mr Sylvain **DESSENNE** et Mme Christiane **EHRET** adjoints.

Mr Jean-Pierre **PELTIER**, Mr Gilbert **WEISSER**, Mr Hervé **MASCHA**, et Mme Maryline **HERMANN**.

Absents excusés:

Mr Vincent **COMBESCOT** qui a donné procuration à Mr Jean-Pierre **PELTIER**.

Mme Céline **VINCENT** qui a donné procuration à Mme Maryline **HERMANN**.

Mme Nathalie **TARDY** qui a donné procuration à Mme Marie-Paule **THOMAS**.

Mme Fatiha **FISCHER** qui a donné procuration à Mme Christiane **EHRET**.

Mme Huguette **GALLISATH** qui a donné procuration à Mr Gilbert **WEISSER**.

Mr Tommy **MATTHERN**

Madame Marion PERETTI est désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal en date du 09 février 2017
2. Redevance d'occupation du domaine public (Orange)
3. Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
4. Compte administratif 2016 M49 (Service Eau)
5. Compte de gestion 2016 M49 (Service Eau)
6. Affectation des résultats M49 (Service Eau)
7. Budget Primitif 2017 M49 (Service Eau)
8. Compte administratif 2016 M14 (Commune)
9. Compte de Gestion 2016 M14 (Commune)
10. Affectation des résultats M14 (Commune)
11. Taux d'imposition 2017
12. Subventions aux associations 2017
13. Renouvellement de la ligne de trésorerie
14. Budget Primitif 2017 M14 (Commune)
15. Divers

1. Approbation du Procès-Verbal en date du 09 février 2017

Le compte-rendu de la séance du 09 février 2017 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est adopté à l'unanimité (dont 5 procurations).

2. Redevance d'occupation du domaine public (Orange)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2541-12,

Vu le Code des Postes et des Communications Electroniques et notamment, l'article L47,

Vu le Décret n°2005-1976 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication,

Considérant que l'occupation du domaine public routier communal par des opérateurs de télécommunication donne lieu à versement d'une redevance.

Considérant que les tarifs maxima sont fixés par le décret du 27 décembre 2005.

Considérant les modalités de revalorisation annuelle en fonction de l'évolution moyenne des 4 dernières valeurs trimestrielles de l'index général des travaux publics TP01, qui définissent les montants de base de calcul.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations):**

- de fixer les nouveaux montants de redevance 2017 pour les opérateurs de télécommunication, comme suit :
 - 38.05€ par kilomètre pour les artères souterraines
 - 50.74€ par kilomètre pour les artères aériennes
 - 25.37€ par m² au sol pour les installations
- de charger Monsieur le Maire de procéder au recouvrement de cette redevance par l'émission d'un titre de recettes établi au vu de l'état déclaratif de l'opérateur.

3. Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget.

M. le Maire rappelle que les indemnités de fonction des maires et adjoints ayant une délégation sont fixées comme suit :

MAIRE

Population	Taux en % l'indice brut terminal de la fonction publique
De 1 000 à 3 499 hab.	40%

ADJOINTS

Population	Taux en % de l'indice brut terminal de la fonction publique
De 1 000 à 3 499 hab.	16,50%

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations):**



- de fixer les taux des indemnités du Maire et des adjoints conformément aux dispositions ci-dessus et aux articles L.2123 et L.2124 du CGCT. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif.

4. Compte Administratif 2016 - Service Eau (M49)

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2016 du Service Eau

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres	Budgétisé	Réalisé
011 charges à caractères général	38 000 €	25 876.52 €
023 Virement à la section d'Investissement	22 833.54 €	0 €
042 Opérations d'ordre entre sections	2 700 €	2 358.26 €
Total	63 533.54 €	28 234.78 €

RECETTES

Chapitres	Budgétisé	Réalisé
002 Excédent antérieur reporté	28 033.54 €	28 033.54 €
70 Vente production	35 500 €	31 705.02 €
Total	63 533.54 €	59 738.56 €

Excédent de fonctionnement : 31 503.78 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres	Budgétisé	Réalisé
21 Immobilisations corporelles	34 214.66 €	0 €
Total	34 214.66 €	0 €

RECETTES

Chapitres	Budgétisé	Réalisé
001 Solde investissement reporté	8 681.12 €	8 681.12 €
021 Virement de la section de fonctionnement	22 833.54 €	0 €
040 Opérations d'ordre entre sections	2 700 €	2 358.36 €
Total	34 214.66 €	11 039.38 €

Excédent d'investissement : 11 039.38 €

EXCEDENT GLOBAL : 42 543.16 €

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Jean-Paul BEREUTER, 1^{er} adjoint procède au vote.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres votants (dont 5 procurations)** d'approuver le Compte Administratif 2016 du Service Eau.

Monsieur le Maire reprend la séance.

5. Compte de Gestion 2016 – Service Eau (M49)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2016 du budget annexe « Eau M49 » établi par Monsieur le Receveur de SOULTZ.

Ce dernier est conforme au Compte Administratif du Service Eau de la Commune.



Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, il est proposé d'approuver le Compte de Gestion pour l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'approuver le Compte de Gestion 2016 du Service Eau.

6. Affectation des résultats 2016 – Service Eau (M49)

Excédent de fonctionnement et d'investissement 2016 : 42 543.16 €

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement et d'investissement 2016 de la manière suivante au BP 2016 :

- ✓ 11 039.38 € au compte 001 (recettes investissement).
- ✓ 31 503.78 € au compte 002 (recettes de fonctionnement).

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'affecter le résultat d'excédent de fonctionnement et d'investissement 2016 au BP 2017, comptes 001 et 002.

7. Budget Primitif 2017 – Service Eau (M49)

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Chapitres	Proposé
011 charges à caractères général	30 100 €
023 Virement à la section d'Investissement	33 203.78 €
042 Opérations d'ordre entre sections	2 200 €
Total	65 503.78 €

RECETTES	
Chapitres	Proposé
002 Excédent antérieur reporté	31 503.78 €
70 Vente production	34 000 €
Total	65 503.78 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Chapitres	Proposé
21 Immobilisations corporelles	90 443.16 €
Total	90 443.16 €

RECETTES	
Chapitres	Proposé
001 Solde investissement reporté	11 039.38 €
021 Virement de la section de fonctionnement	33 203.78 €
040 Opérations d'ordre entre sections	2 200 €
16 Emprunts	44 000 €
Total	90 443.16 €

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'approuver le Budget Primitif 2017 du Service Eau tel que proposé.



8. Compte Administratif 2016 – Commune (M14)

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2016 de la Commune.

FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

<i>Chapitres</i>	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>
011 charges à caractères général	208 625 €	193 980.17 €
012 charges de personnel	322 780 €	312 191.17 €
014 Atténuations de produits	650 €	619 €
023 Virement à la section d'Investissement	109 369.83 €	0 €
042 Opérations d'ordre entre sections	14 399.22 €	14 399.22 €
65 autres charges gestion courante	114 400 €	112 739.24 €
66 charges financières	28 900 €	28 722.66 €
67 charges exceptionnelles	1 500 €	938.79 €
Total	800 624.05 €	663 590.25 €

RECETTES

<i>Chapitres</i>	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>
002 Excédent antérieur reporté	73 846.05 €	5 143.91 €
013 Atténuations de charge	0 €	702.47 €
70 Produits de service	90 050 €	100 123.13 €
73 Impôts et taxes	416 926 €	414 143.03 €
74 Dotations et participations	214 550 €	210 270.14 €
75 Autres produits de gestion courante	3 750 €	7 015.71 €
76 Produits financiers	2 €	1.05 €
77 Produits exceptionnels	1 500 €	460 €
Total	800 624.05 €	806 561.58 €

Excédent de fonctionnement : 142 971.33 €

INVESTISSEMENT**DEPENSES**

<i>Chapitres</i>	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>
001 Solde investissement reporté	28 630.60 €	28 630.60 €
16 Remboursement d'emprunts	141 500 €	141 441.64 €
20 Immobilisations incorporelles	37 500 €	30 526.48 €
21 Immobilisations corporelles	61 269.05 €	16 549.55 €
Total	268 899.65 €	217 148.27 €

RECETTES

<i>Chapitres</i>	<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>
021 Virement de la section de fonctionnement	109 369.83 €	0 €
040 Opérations d'ordre entre sections	14 399.22 €	14 399.22 €
10 Dotations fonds divers	119 630.60 €	118 775.52 €
13 subventions d'investissement	25 500 €	6 163 €
16 Emprunts	0 €	1 500 €
Total	268 899.65 €	140 837.74 €

Déficit d'investissement : 76 310.53 €

EXCEDENT GLOBAL : 66 660.80 €

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Jean-Paul BEREUTER, 1^{er} adjoint procède au vote.



Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres votants (dont 5 procurations)** d'approuver le Compte Administratif 2016 de la Commune.

Monsieur le Maire reprend la séance.

9. Compte de Gestion 2016 – Commune (M14)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2016 du budget « Commune » établi par le Receveur de SOULTZ. Ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, il est proposé d'approuver le Compte de Gestion pour l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'approuver le Compte de Gestion 2016 de la Commune.

10. Affectation des résultats 2016 – Commune (M14)

Excédent de fonctionnement 2016 : 142 971.33 €

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent global 2016 de la manière suivante au BP 2017 :

- ✓ 76 310.53 € au compte 1068 en couverture du déficit d'investissement 2016.
- ✓ 66 660.80 € au compte 002 (recettes de fonctionnement).

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'affecter les résultats 2016 au BP 2017, comptes 1068 et 002.

11. Taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire propose de fixer les taux d'imposition à :

- ✓ Taxe d'Habitation : **13.61%**
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : **14.30%**
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **67.17%**

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'approuver les taux d'imposition pour l'année 2017.

12. Subventions aux associations 2017

Monsieur Jean-Paul **BEREUTER** propose de verser aux associations les subventions suivantes :

Désignation	2017
Amicale des Sapeurs pompiers	200.00
Amicale des Pêcheurs	200.00
Association foncière (exceptionnelle: reversement du dégrevement sur TFNB pour pertes de récoltes)	423.00
Jeunes Sapeurs Pompiers (exceptionnelle: soutien projet Paris)	200.00
Chorale Ste Cécile	200.00
Club de l'amitié	200.00
Conseil de Fabrique	300.00

UNC	200.00
GAS (3 agentsx80€)	240.00
Prévention Routière	50.00
USEP Primaire	800.00
Sté des Amis Bibliothèque	100.00
Fanfare de Soultz (14/07, 11/11)	200.00
MJC Bollwiller animations été	450.00
APAMAD	205.00
Athlétisme	926.25
Volley	727.07
AS - Foot	3473.00
Périscolaire	46000.00
Divers	405.68
Total	55 500.00

Les dépenses seront imputées au chapitre 65, article 6574 du budget de la Commune.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)**, d'approuver l'attribution de ces subventions.

13. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Au vu des dotations versées à la Commune par douzième, trimestriellement ou en fin d'année et afin de faire face à un besoin éventuel et ponctuel de disponibilités, il est proposé d'approuver le renouvellement de la ligne de trésorerie n°10278 00160 000496109 70 auprès du Crédit Mutuel présentant les caractéristiques suivantes :

- montant de 80 000 €
- durée : 1 an
- Taux : Euribor moyen mensuel à 3 mois + marge de 1,40 point.
- Disponibilité des fonds au gré de la collectivité.
- Commission : 150€ payables à la signature du contrat
- Intérêts : calculés au prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours et payables à la fin de chaque trimestre civil.
- Commission de non utilisation : néant.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'approuver le renouvellement de la ligne de trésorerie n° 10278 00160 00049610970.

14. Budget Primitif 2017 – Commune (M14)

Monsieur Jean-Paul **BEREUTER** présente le Budget Primitif 2017 de la Commune.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
<i>Chapitres</i>	<i>Proposé</i>
011 charges à caractères général	189 950 €
012 Charges de personnel	312 030 €
014 Atténuations de produits	650 €
023 Virement à la section d'Investissement	67 658.80 €
042 Opérations d'ordre entre sections	16 550 €
65 Autres charges de gestion courante	123 810 €

66 Charges financières	25 600 €
67 Charges exceptionnelles	1 300 €
Total	737 548.80 €

RECETTES	
<i>Chapitres</i>	<i>Proposé</i>
002 Excédent antérieur reporté	66 660.80 €
013 Atténuations de charges	50 €
70 Produits des services	10 550 €
73 Impôts et taxes	440 536 €
74 Dotations et participations	202 600 €
75 Autres produits de gestion courante	16 800 €
76 Produits financiers	2 €
77 produits exceptionnels	350 €
Total	737 548.80 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
<i>Chapitres</i>	<i>Proposé</i>
001 Solde Investissement reporté	76 310.53 €
16 Remboursement d'emprunts	62 500 €
20 Immobilisations incorporelles	14 300 €
21 Immobilisations corporelles	27 908.80 €
Total	181 019.33 €

RECETTES	
<i>Chapitres</i>	<i>Proposé</i>
021 Virement de la section de fonctionnement	67 658.80 €
040 Opérations d'ordre entre sections	16 550 €
10 Dotations Fonds divers	96 810.53 €
Total	181 019.33 €

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations)** d'approuver le Budget Primitif 2017 de la Commune tel que proposé.

15. Divers

Opération Haut-Rhin propre : Elle aura lieu le vendredi 24 mars de 13h30 à 15h30.

Quête contre le cancer : Elle aura lieu la semaine du 11 au 18 mars 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h00.

Fait à Raedersheim, le 02 mars 2017

Le Maire
Jean-Marie REYMANN

